



## EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens

Séance du 28 septembre 2020

Présidente : Madame Annelise Graber

---

### Préavis municipal N° 2020-06

Relatif au

**Règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire.**

#### Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2020-06 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la commission ad'hoc ;

#### Décide

1. **D'approuver** le règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions ;
2. **De déterminer** son entrée en vigueur dès son approbation par le Département compétent ;
3. **De mettre** une information au pilier public indiquant que le présent règlement est consultable à l'administration communale et le faire figurer en ligne, sur le site officiel de la commune de Bottens.

Au nom du Conseil communal de Bottens

La Présidente

Annelise Graber



La Secrétaire

Audrey Kalbfuss